

**Acquérir de
l'expérience**

Aide juridique Ontario

Engagement d'un avocat inscrit sur la liste du droit criminel à acquérir de l'expérience

Renseignements sur l'avocat ou avocate

Nom :

N° d'avocat à
AJO :

N° d'avocat au
BHC :

[Les normes régissant l'inscription sur la liste du droit criminel se trouvent sur le site Web d'Aide juridique Ontario.](#)

Je m'engage à :

- 1) Acquérir l'expérience minimale pertinente dans un délai de deux ans, Un minimum de 15 dossiers en droit criminel terminés au cours de la prochaine année, dont au moins trois procès contentieux, enquêtes préliminaires ou appels ou au moins 20 % des activités axées sur le droit criminel de façon continue au cours des deux prochaines.
- 2) Participer aux séances de formation requises, selon les directives de la directrice générale ou du directeur général. Un minimum de 12 heures de formation professionnelle continue en droit criminel fournie par un prestataire approuvé comme le Barreau de l'Ontario d'ici la fin de :
- 3) Être encadré par une avocate ou un avocat exerçant dans le droit criminel, approuvé par la directrice générale ou le directeur général qui en fixe la durée.

Au cours des 12 prochains mois, un encadrement par au moins une autre avocate ou un autre avocat en droit criminel qui exerce le droit depuis plus de 5 ans et qui est inscrit sur la liste des avocats en droit criminel d'Aide juridique Ontario et en règle (fournir le nom de l'avocate ou avocat qui assure l'encadrement).

En cochant cette case, je confirme que j'ai lu et compris les exigences énoncées dans les normes et que les renseignements ci-dessus sont exacts et véridiques.

Signature l'avocate ou avocat :

Date:

Signature de la directrice
générale ou du directeur
général :

Date:

Date de révision :

Envoyer ce formulaire par la poste ou par télécopieur au bureau de district d'Aide juridique Ontario.

Les renseignements personnels figurant dans ce formulaire sont recueillis en vertu de l'article 84 de la Loi sur les services d'aide juridique et seront utilisés afin de déterminer si la personne concernée satisfait aux normes requises pour son inscription et son maintien sur la liste. Les questions à ce sujet doivent être adressées à la coordonnatrice de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée, 40, rue Dundas Ouest, bureau 200, Toronto (Ontario) M5G 2H1; au 416 979-1446 ou au 1 800 668-8258